



Axe D Participation

Table des matières

1. Présentation de l'axe D : Participation.....	3
2. Les exigences	3
2.1 Exigence 1.D	3
2.2 Exigence 2.D	3
2.3 Exigence 3.D	4
2.4 Exigence 4.D	5
2.5 Exigence 5.D	5

1. Présentation de l'axe D : Participation

L'objectif de cet aspect est de démontrer que la société TRBA est engagée de manière passive et active dans des initiatives en matière de réduction de ses émissions CO₂. La participation est diverse, elle peut se représenter sous forme passive ou active en fonction du niveau d'ambition de l'entreprise, avec des exigences qui ont été développées à cet effet.

2. Responsable de l'aspect participation

Les personnes de contacts concernant l'axe participation sont les suivants :

- Filip COVEMAERKER : FILIP.COVEMAERKER@trba.eu
- Thomas HANQUET : Thomas.Hanquet@trba.be

3. Les exigences

3.1 Exigence 1.D

1.D.1. L'organisation est au courant, de façon démontrable, des initiatives du secteur et/ou de la chaîne d'approvisionnement en matière de réduction des émissions de CO₂ qui sont en grande partie liées au portefeuille de marchés.

TRBA participe continuellement à des séminaires et webinaires liées à la réduction CO₂ de son secteur pour répondre à cette exigence.

-Webinaire « Comptabilité carbone » organisé par l'Association des Professionnels en Conseil Climat Energie et Environnement (APCC) et Les Travaux Publics, Fédération Nationale.

-Webinaire « Clauses environnementales – Accompagnement et outil carbone » organisé par Mobiwall.

1.D.2. Les initiatives du secteur et de la chaîne d'approvisionnement, et leur lien avec la gestion opérationnelle et le portefeuille de marchés, ont été abordés lors de réunion avec la direction.

Toutes innovations, initiatives considérées comme des opportunités sont remontées à la direction et sujet à discussion. Des abonnements à des newsletters sur l'actualité du secteur (exemple Mobiwall), notamment du point de vue environnement et durabilité sont systématiquement transmis aux personnes en charges et à la direction.

3.2 Exigence 2.D

2.D.1. L'organisation participe passivement à au moins une initiative (du secteur ou de la chaîne d'approvisionnement) qui est en grande partie liée au portefeuille de marchés, en s'inscrivant, en versant des contributions ou en parrainant.

Participation au séminaire « Infrastructures publiques et objectifs environnementaux : Quelles évolutions pour quels impacts ? ». Ce séminaire à aborder :

- L'introduction à l'analyse de cycle de vie dans le secteur de la construction par L'université de Liège.
- Présentations du portefeuille de projets de GreeWin dans le secteur de la construction, jouant un rôle dans différents Objectifs du Développements Durable (ODD). Présenté par GreenWin
- Présentation de l'échelle performance CO₂ par Eiffage.
- L'évolution sur l'utilisation des granulats recyclés présenté par le Service Public de Wallonie (SPW) Mobilité et Infrastructures.
- Développer la circularité des granulats présenté par Tradecowall.
- Présentation de l'orientation européenne en matière de CO₂ dans le secteur de la construction, présenté par l'organisation des bureaux d'ingénierie et de conseil (ORI).

2.D.2. L'organisation participe activement (de manière limitée) à une initiative du secteur ou de la chaîne d'approvisionnement qui est en grande partie liée au portefeuille de marchés.

TRBA a contribué activement au projet GO4ZERO développer par HOLCIM en réalisant les abords pour la production d'une usine à ciment neutre en émissions CO₂.

<https://www.go4zero.com/fr>

3.3 Exigence 3.D

3.D.1. Participation active à au moins une initiative (du secteur ou de la chaîne d'approvisionnement dans le domaine de la réduction des émissions de CO₂ du portefeuille de marchés, par une participation démontrable à des groupes de travail, la promotion publique de l'initiative et/ou la fourniture d'informations à l'initiative.

TRBA est membre actif de l'association à but non lucratif EUPAVE, qui promeut la durabilité des chaussées en béton. L'organisation organise des événements, webinaires et informe à travers des publications et rapports sur les évolutions possibles de la construction routières.

<https://www.eupave.eu/sustainability/>

TRBA entame également des discussions avec les pairs de son secteur en présentant son projet de la E411 focaliser sur la réduction des émissions CO₂ avec des services publics (MEL, SPW), des bureaux d'études en ingénierie dans le secteur de la construction (Sweco ; C²Project ; Buresco ; Durot ; Pirnay ; Greish) ou des banques (BNP ; Belfius).

Des discussions plus approfondies sont également réalisées avec la SPW concernant l'implémentation de l'échelle de performance en Belgique.

3.4 Exigence 4.D

4.D.1. L'organisation peut démontrer qu'elle est l'initiatrice de projets de développement qui visent à réduire les émissions de CO₂ dans le secteur lors de l'exécution de marchés, en liant son nom à l'initiative, par des publications, par la confirmation des co-initiateurs.

Projet Recysand :

Il s'agit d'un projet de recherche où le service R&D de TRBA, en collaboration avec le CRR (Centre de Recherche Routières) et le CRIC (Centre Régional d'Intégration de Charleroi) souhaite évaluer l'utilisation de sable de concassage de béton haute qualité dans le béton de voirie.

Projet de recherche collective Win4Collective « BottomUp » :

Ce projet consiste à évaluer la revalorisation des mâchefers (cendres d'ordure ménagères) en fondation routière.

3.5 Exigence 5.D

5.D.1. L'organisation peut démontrer qu'elle est activement à la mise en place d'un programme sectoriel de réduction des émissions CO₂ en coopération avec une instance gouvernementale et/ou une ONG, et qu'elle y apporte une contribution pertinente dans le cadre de l'exécution des marchés.

Projet de recherche CARBOC de Remind Wallonia :

Il s'agit d'un projet de recherche constitué de 2 volets. Le premier consiste à réduire l'étape de maturation des mâchefers pour les mobiliser plus rapidement en tant que matériaux de sous-fondation de voirie. Pour ce faire, le projet souhaite maturer les mâchefers par carbonatation accélérée en utilisant du CO₂.

Le second volet à capturer le CO₂ industriel et l'utiliser pour carbonater les éléments préfabriqués en béton. Ce processus pourrait mener à une réduction de la quantité de ciment à employer dans la formulation de béton. S'ajoute à cette initiative l'ambition de développer des formulations de béton « zéro-ciment » à l'aide de matériaux secondaires, dont les mâchefers font également partis.